

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 9 (1993)

Artikel: Quelques militants, un poète et des ouvriers déracinés dans un dossier de police sur la grève du bâtiment de 1903 à Genève
Autor: Heimberg, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES MILITANTS, UN POÈTE ET DES OUVRIERS DÉRACINÉS DANS UN DOSSIER DE POLICE SUR LA GRÈVE DU BÂTIMENT DE 1903 À GENÈVE

La grève du bâtiment qui s'est déroulée en 1903 à Genève, malgré tout son intérêt pour l'histoire sociale de la cité du bout du lac et celle du syndicalisme romand, a relativement peu intéressé l'historiographie traditionnelle. Elle a fait l'objet, il y a plus de vingt ans, d'un mémoire de licence¹, et elle est assez brièvement évoquée dans les travaux qu'Erich Gruner a consacrés au mouvement ouvrier suisse au tournant du siècle². Nous n'entendons pas reconstruire ici l'histoire de cette lutte ouvrière d'apparence syndicaliste révolutionnaire³, mais plutôt en rappeler brièvement le contexte et les faits. En effet, des documents apparemment inédits nous ont fourni d'intéressantes descriptions de l'attitude des différents protagonistes de ce conflit, en particulier lors des assemblées de grévistes. Il nous a donc semblé utile de présenter le contenu de ces dossiers et ce qu'il révèle de l'état d'esprit de ceux qui ont été les acteurs du conflit.

Au début du siècle, divers éléments favorisent à Genève l'émergence, précoce pour la Suisse romande, d'un tel mouvement: la structure économique locale dont le caractère encore largement artisanal a laissé peu de place au développement d'un mouvement syndical et ouvrier classique; les particularités politiques genevoises, notamment la présence du socialiste Fritz Thiébaud dans le gouvernement cantonal, de plus en plus mal ressentie parmi les ouvriers après les grèves de 1898 et 1902 où le magistrat s'est distingué en cautionnant la répression; et aussi l'opposition de deux logiques fondamentales, celle de la conciliation plus ou moins forcée dans le cadre de la loi sur les conflits collectifs et celle de la libre démarche contractuelle appuyée par des mobilisations, la seconde rencontrant un écho majeur dans les milieux syndicaux et ouvriers. Par ailleurs, s'agissant d'une

¹ Geneviève Billeter, *Le mouvement ouvrier genevois au moment de la grève du bâtiment de 1903*, Genève, 1969.

² Erich Gruner ed., *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz. 1880-1914, notamment Band II: Gewerkschaften und Arbeitgeber auf dem Arbeitsmarkt: Streiks, Kampf ums Recht und Verhältnis zu andern Interessengruppen*, volumes 2/1 et 2/2, pages 181-188 et 1084-1086.

³ Pour une définition du «syndicalisme révolutionnaire» et des indications sur le contexte général du mouvement de 1903, voir Marc Vuilleumier, «Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande», in *Ricerche Storiche*, n° 1 (Nuova serie), Florence, 1975, pages 43-73.

grève du bâtiment, il y a lieu de souligner que ce secteur est très majoritairement constitué d'immigrés italiens, le plus souvent déracinés et engagés dans un cadre saisonnier. Le lien entre ces ouvriers, qui s'expriment parfois dans leur propre langue au cours des assemblées, leurs syndicats et les autres composantes du mouvement ouvrier, est ainsi loin d'avoir toujours été évident.

En 1903, le mouvement ouvrier genevois sort à peine d'une expérience de grève générale, qui appuyait la lutte engagée par les employés des tramways. Ces événements de l'automne 1902 se sont soldés par une intervention de la troupe, des arrestations, des expulsions, de nombreux licenciements, mais aussi le sentiment d'une dignité défendue. Alors que de fortes divisions existent au sein des organisations ouvrières, autour des thèmes évoqués plus haut, cette période donne ainsi lieu au bref retour d'une unité fragile et provisoire dans la défense commune des victimes de la répression, dont le socialiste Jean Sigg et l'anarchiste Louis Bertoni. L'une des causes de ces dissensions est cette fameuse loi sur les conflits collectifs, instrument de progrès social pour les uns, véritable remise en cause du droit de grève pour les autres, mais surtout symbole de la participation socialiste au gouvernement cantonal⁴. Alors que les maçons et manoeuvres doivent renouveler avec leur patronat un accord sur les tarifs en usage dans leur secteur, doivent-ils se soumettre à la sentence arbitrale de la commission centrale des prud'hommes, ou sont-ils libres d'engager une lutte pour obtenir de meilleurs tarifs comprenant des seuils minimaux, et non pas seulement des moyennes? Cette question va être au centre du conflit opposant les grévistes au patronat et aux autorités, elle sera déterminante.

Comme nous l'avons déjà dit, les milieux anarchistes sont influents parmi les maçons et manoeuvres, et ils ont été bien présents dans ce mouvement. Pour certains comme Bertoni, le bouillant éditeur du *Réveil socialiste-anarchiste*, il s'agit de théoriciens aguerris; mais pour beaucoup d'autres parmi les syndicalistes radicaux, on ne peut guère parler que d'un très vague état d'esprit «anarchiste» ou «révolutionnaire»⁵.

Rappelons brièvement la chronologie des faits en précisant que le mouvement concerne quelques 500 à 1000 ouvriers, voire 1500 au cours des assemblées les plus chaudes, ces chiffres étant nécessairement imprécis

⁴ Voir à ce propos *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, Genève, 1963, 2 vol., (pour les textes d'Alexandre Berenstein, «La création des conseils de prud'hommes à Genève» et Maurice Battelli, «Les lois genevoises de 1900 et 1904 sur les tarifs d'usage et les conflits collectifs de travail»). Le conseiller d'Etat socialiste Fritz Thiébaud est l'un des pères de la loi de 1900.

⁵ Geneviève Billeter, *op. cit.*, relève en plus que l'hypothétique option de syndicalisme révolutionnaire de la Fédération des Syndicats Ouvriers, qui regroupe la plupart des syndicats genevois, est alors loin d'être parvenue à maturité, notamment sur le plan de ses conceptions stratégiques.

et fluctuants⁶. Le lundi 20 juillet, la grève est déclenchée parce que le patronat ne veut pas d'un tarif minimal et qu'il se réfère à une vieille convention établie avec un douteux syndicat mixte en 1893, ignorant l'issue de la grève de 1898 et l'existence d'un syndicat représentatif du secteur. Une fois l'arrêt de travail entamé, les employeurs réclament l'application de la loi sur les conflits collectifs. La conciliation ne donnant rien, la commission centrale des prud'hommes doit se prononcer le 31 juillet: elle décide un tarif qui ne prévoit qu'un «salaire normal» au lieu de valeurs minimales; pour les maçons et manoeuvres, cette sentence qui ouvre la porte à l'arbitraire est inacceptable, la poursuite de la grève est donc décidée. Le recours à la loi sur les conflits collectifs est contesté, parce qu'il ne saurait être impératif et que la conciliation qu'il prévoit lèse les ouvriers qui ne sont pas suisses. La fermeté du Conseil d'Etat répond pourtant à celle des grévistes: c'est ainsi que Bertachini et Bischoff sont arrêtés début août. Un socialiste comme le docteur et député Wyss doit alors admettre que l'application de la loi sur les conflits collectifs s'est retournée contre les travailleurs.

Vers la fin du mois d'août, après l'échec d'une tentative de conciliation de la part du consul d'Italie, les premiers projets de rapatriements collectifs des maçons italiens commencent à être discutés. Mais l'essoufflement apparaît de part et d'autre, et des dissensions s'expriment aussi du côté patronal: des petits patrons dissidents pourraient ainsi signer une convention séparée incluant le tarif minimum.

Début septembre, une nouvelle tentative de conciliation provoquée par le socialiste Wyss échoue encore une fois, et un accord intervient finalement avec les seuls patrons dissidents. Le refus des plus puissants entrepreneurs persiste de manière tout à fait nette, et la reprise du travail est encore très partielle. Face à une situation bloquée, et à des réserves financières qui fondent au soleil, des groupes d'ouvriers italiens commencent à retourner au pays et la fermeture des cuisines communistes est décidée pour la fin septembre, après dix bonnes semaines de grève. Mais on espère encore, non sans illusions, faire céder les patrons réfractaires en les privant de la main d'oeuvre nécessaire.

Enfin, à la mi-novembre, une éphémère et inutile déclaration de reprise de la grève chez les patrons réfractaires se solde par un échec retentissant, des bagarres et de nouvelles expulsions. En fin de compte, le tarif établi en juillet par la commission des prud'hommes reste celui de référence, avec le principe du «salaire normal»; et la Fédération des Syndicats Ouvriers, qui soutenait financièrement les grévistes et le comité des maçons et manoeuvres, se retrouve avec un déficit très important⁷.

⁶ Compte tenu notamment de la nature précaire des emplois dans le secteur, des ouvriers qui quittent ou arrivent à Genève, de ceux qui hésitent à faire la grève, etc.

⁷ Neuf à dix mille francs selon Geneviève Billeter.

Les dossiers de police constitués au tournant du siècle qui sont déposés aux Archives d'Etat de Genève⁸ comprennent un volumineux carton non numéroté et entièrement consacré à cette grève des maçons et manoeuvres de 1903, lequel s'ajoute à un autre dossier numéroté de la même série qui concerne déjà cet événement⁹. Ces documents sont exceptionnels pour l'histoire sociale de Genève au tournant du siècle d'une part parce qu'ils sont conservés aux Archives¹⁰, d'autre part parce que s'agissant d'une grève largement menée et soutenue par des militants issus des milieux anarchistes et souvent étrangers, la surveillance qui est alors mise en place par la police pendant de nombreuses semaines est extrêmement minutieuse et fait l'objet d'un investissement important. C'est en tout cas l'impression laissée par le contenu de ce carton, unique en son genre: entre autres aspects remarquables, on y trouve en effet un grand nombre de rapports dactylographiés, et non pas seulement manuscrits; d'autre part, une même assemblée peut y faire l'objet de plusieurs rapports de fonctionnaires différents la décrivant.

Avant d'évoquer plus directement le contenu de ces documents policiers, il convient d'ajouter encore une ou deux remarques à leur sujet. Relevons tout d'abord que leur intérêt principal est de nous donner accès à une information brute, à un langage plus direct, peut-être moins réfléchi et artificiel que celui de la presse ouvrière de l'époque¹¹, ainsi qu'à quelques descriptions ou documents inédits. A travers de longues retranscriptions, ils rendent compte de l'état d'esprit des ouvriers et militants qui sont partie prenante de la grève. Une relative prudence s'impose par contre à leur lecture dans la mesure où il s'agit évidemment de témoignages particuliers, qui sont même parfois de deuxième main. Le fonctionnaire de police réagira plus ou moins à telle ou telle information, en fonction de sa subjectivité, de ce qu'il va chercher à entendre dans l'assemblée, ou même de sa fatigue compte tenu de la longueur de certains rapports. On peut évidemment s'attendre de sa part à ce que toute marque de dénigrement à l'égard de la police ou des institutions du pays, ainsi que tout appel à la violence soient

⁸ Voir à ce propos notre article «Ces dossiers existent». Quelques aspects de la pratique policière en matière de surveillance du mouvement ouvrier à Genève au début du siècle, in *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, Lausanne, 1992, pages 103-117. Il s'agit de la série JP Ga.

⁹ Dans son mémoire de licence, Geneviève Billeter ne fait pas mention de ce dossier non-numéroté, et il ne nous semble pas qu'elle l'ait utilisé.

¹⁰ Voilà qui plaide une nouvelle fois pour la conservation aux Archives cantonales de tous les documents de police, et ceci d'autant plus que ces dossiers sont de toute évidence plus complets que ceux qui pourraient éventuellement se trouver aux Archives fédérales.

¹¹ Pour Genève, à cette époque, il s'agit du *Peuple de Genève*, bi-hebdomadaire et socialiste, de *L'Emancipation*, bimensuel de la Fédération et du *Réveil socialiste-anarchiste*, bimensuel.

scrupuleusement relevés. En revanche, d'autres informations peuvent lui échapper ou être négligées, rendant ainsi son compte rendu quelque peu lacunaire et partial. Nous aurons donc à en tenir compte, en nous rappelant aussi que toutes ces citations ne sont que des paroles attribuées à leurs auteurs par des fonctionnaires de police en service.

Conduite de la grève, discours et consignes, atmosphère des assemblées

Même s'ils ont la réputation d'être «anarchistes» ou «révolutionnaires», les dirigeants du mouvement de 1903 ont aussi su faire preuve de modération quand les circonstances l'imposaient. C'est par exemple le cas de Louis Bertoni, une semaine avant le déclenchement de la grève, lorsqu'il défend l'idée d'une nouvelle démarche de conciliation:

«Cependant, permettez-moi, aujourd'hui, d'insister, quoique ce ne soit pas dans mes habitudes de prêcher le calme et la patience, seulement, quand je vois votre petit nombre, soit 425 pour la grève, je me demande, si vraiment, l'on ne doit pas attendre, pour préparer l'opinion publique.»

Ou encore lorsqu'il s'oppose à une extension de la grève à tout le secteur du bâtiment:

«Le peuple d'ici n'a ni la mentalité, ni les moyens de recourir aux violences de sorte qu'un mouvement de ce genre serait vite arrêté et la cause des maçons serait perdue.» (dans une assemblée de la Fédération du 22 août)

Les assemblées doivent parfois être menées avec fermeté, pour y assurer un minimum de discipline et de dialogue. Ulrich Sigg, l'un des responsables du comité des maçons et manoeuvres, donne par exemple une véritable leçon à ses troupes, le 21 juillet, après qu'un participant ayant appelé à la reprise du travail se soit fait vertement huer:

«Il est nécessaire, camarades, que vous respectiez l'opinion de chacun puisque nos assemblées sont publiques. Vous devez garder le silence, comme quand c'est un membre de votre comité qui parle, quitte à discuter après ou entre vous, sur ce qui vient d'être dit, et vous êtes libres de désapprouver, mais vous ne devez pas interrompre une personne qui dit sa façon de penser, et de voir, et qui peut parfaitement être bien intentionnée à votre égard! D'ailleurs, puisque la presse assiste au milieu de nous, il faut que le public sache que chacun a le droit d'exposer sa façon de voir.»

Deux jours plus tard, après qu'un ouvrier à peine arrivé de Zurich ait appelé à une grève violente pour «obliger les renégats à quitter le travail», Louis Avennier dénonce ces propos comme n'étant pas raisonnables et souligne qu'il a toujours «préconisé le calme». Et le 5 septembre, au moment-clé de la négociation avec les entrepreneurs dissidents, c'est Bertoni qui appelle l'assemblée à ne pas vouloir aller trop loin: «Ne vous laissez pas

entraîner par une passion momentanée»[...] «la grève ne peut pas durer indéfiniment».

S'ils sont donc soucieux de l'image et du réalisme du mouvement, les principaux orateurs des assemblées veillent aussi à lui donner un contenu politique. Dans une assemblée du 22 juillet, Bertoni explique par exemple que «la police, la presse et enfin les patrons sont unanimes à vouloir nous obliger à passer par la loi sur les conflits collectifs. Or, ce serait se détruire que d'accepter cette loi qui fait diviser les citoyens et les étrangers, principe pour lequel les ouvriers ont toujours lutté, l'Internationalisme». D'autre part, on rencontre aussi des prises de position typiques d'une orientation syndicaliste révolutionnaire, comme dans cette assemblée de la Fédération du 22 août où le président Huggler proteste parce que l'on «cherche par tous les moyens possibles à détruire nos syndicats, pour y mettre de la politique cantonale [...]»¹². Cela dit, les rapports de police confirment d'une manière générale ce que les historiens de la grève de 1903 ont déjà relevé: les discours des assemblées expriment le plus souvent soit des idéaux de société, soit la nécessité de principe de ne pas reculer dans la lutte en cours; ce mouvement, de nature strictement économique, mais dont bien des dirigeants ont en principe des objectifs politiques beaucoup plus larges, est donc particulièrement faible dans le domaine de ses conceptions stratégiques qui, quand elles existent, s'inscrivent fort mal dans la réalité du moment. La nationalité italienne de la majorité des grévistes peut, le cas échéant, être aussi un argument de mobilisation et de cohésion. Le soir du 3 septembre, par exemple, le vaudois Bischoff «vante la gloire du triomphe des Italiens, les premiers hommes du monde pour la solidarité, la fermeté et la franchise qu'ils ont montré. Longtemps on parlera dans le monde de ces vaillants et braves grévistes italiens de Genève, sans ces Italiens les Genevois n'auraient pas de maison».

L'atmosphère de ces assemblées de grève paraît parfois rocambolesque. Les discours politiques s'y mêlent à d'incompréhensibles conflits de personnes, et sont aussi interrompus par des considérations concrètes, comme cette interpellation du 10 août où Bischoff «constate qu'il y a toujours des pommes de terre à éplucher» et qu'il y en a peu dans l'assemblée «qui veulent le faire». Les interventions pour dénoncer tel mouchard policier ou tel «kroumir»¹³ apparaissent très nombreuses dans les rapports de police, sans que leurs auteurs ne soient visés en particulier. Il arrive aussi qu'un accusé cherche à se justifier en public, comme ce cafetier au sujet duquel «la discussion a été très vive et surtout très bruyante; ils ont failli en venir aux mains»¹⁴. Il est vrai qu'une certaine violence verbale ne manque pas de s'exprimer à propos des traîtres. Le 18 août par exemple, un ouvrier dénonce un maçon et trois manoeuvres «qui travaillent à Veyrier; ils ont tous les quatre mangé aux cuisines communistes, il les faudrait le matin barricader leur porte pour les empêcher de sortir». Signalons d'ailleurs que les annotations policières concernant le moindre appel à la violence sont

assez fréquentes, parfois soulignées en rouge dans les rapports. C'est le cas le 28 juillet au matin lorsque Bertachini, l'un des maçons qui se trouvent à la tête du mouvement, «parlant de ceux qui travaillent et puis ensuite viennent manger la soupe, dit qu'il faut, quand on les trouve, leur tremper la tête dans la marmite». De tels propos peuvent aussi venir de la base, comme pour cet Italien espionné qui aurait dit, le 24 septembre: «il faudrait avoir des revolvers chargés et des seringues remplies de vitriol pour lancer à la figure des gendarmes et des agents».

Les rumeurs les plus diverses sont aussi légion, spécialement au moment des arrestations ou expulsions, lorsque les grévistes doivent envisager le pire. Le 11 août au soir, on s'attend par exemple à ce que des voyous viennent casser les cuisines communistes; mais l'assemblée reste déterminée: «nous les foutrons dans les marmites et les ferons cuire». Bischoff, qui s'attend à être arrêté d'un moment à l'autre, propose alors de chanter «pour que les capitalistes ne croient pas que nous sommes tristes au sujet de l'arrestation de Bertachini». Au cours de cette même soirée, Bischoff sera d'ailleurs protégé toute la nuit par de nombreux grévistes, et plusieurs d'entre eux iront même se baigner, vers deux heures du matin, au Pont-sous-Terre.

La vigueur de la grève et la mobilisation de chacun doivent aussi être entretenues compte tenu de la durée du conflit. Pour cela, les moyens les plus divers peuvent être employés. Le 19 août, dans une assemblée de la Fédération, Bertoni propose «que lundi, surtout on puisse emmener les maçons en Campagne afin que les patrons qui attendent encore à voir passer ce sixième lundi pour savoir s'il ne se produit pas du lâchage parmi les grévistes, si nous offrons à ces derniers une collation et une canette pour varier l'ordinaire de ces pauvres bougres, cela les encouragera à venir [...]». Trois jours plus tard, d'autres délégués proposent de «leur offrir quelques tonneaux de bière» ou encore «de varier l'ordinaire de ces gens qui ne mangent que de la soupe, leur faire des macaronis aux tomates par exemple». Il faudra pourtant renoncer à toutes ces généreuses perspectives, compte tenu de l'état de la caisse de la Fédération.

Dans d'autres situations, les dirigeants de la grève ont pu se trouver en porte-à-faux face à leur propre base; c'est ce qu'a notamment vécu Bischoff, le 6 septembre, lorsqu'il a dû justifier de n'avoir pas pu obtenir tout ce qu'il réclamait aux patrons: «C'est avec les larmes aux yeux qu'il dit qu'il ne pourra jamais oublier l'affront de hier au soir, quand les camarades maçons l'ont sifflé, parce qu'il n'avait pas pu obtenir le prix de 55 cts

¹² L'un des principes de base du syndicalisme révolutionnaire consiste justement à ne préconiser que l'action syndicale directe en l'opposant à la lutte parlementaire et politique.

¹³ Ce terme désigne les briseurs de grève.

¹⁴ Rapport sur l'assemblée du 17 août au matin.

pour eux. La prison, dit-il, je m'en fiche, mais ce que vous m'avez fait hier au soir m'a fait rôder et pleurer toute la nuit».

Le fait d'être privé de salaire représente un gros sacrifice pour chacun, quel que soit l'apport bienvenu des cuisines communistes. Le choix de ceux qui vont aller s'embaucher en premier chez les entrepreneurs signataires de la convention séparée va donc poser quelques problèmes. Le 11 septembre, Bischoff doit appeler chacun au calme et à la compréhension:

«Il ne faut pas être jaloux sur ceux qui travaillent, les uns sur les autres, le tour de chacun viendra, vous avez déjà fait grève pendant 8 semaines, vous pouvez bien patienter encore un ou deux jours». Des cartes de chômeurs vont d'ailleurs être diffusées pour éviter que ces places de travail ne reviennent à des non-grévistes.

Le 1^{er} octobre, un tract de la Fédération annonce la suspension du mouvement qui «pourrait reprendre d'un jour à l'autre [...]; mais pour cela il importe surtout que le manque d'ouvriers continue à se faire sentir sur la place de Genève». Le texte est suivi de l'appel suivant: «Maçons et manoeuvres, ne venez pas à Genève!». Un rapport consacré à l'assemblée de la section socialiste-révolutionnaire italienne du 31 octobre nous apprend pourtant qu'en Italie, la Fédération du Bâtiment n'est pas très contente de l'attitude des collègues genevois qui se seraient débarrassés un peu trop facilement des grévistes...

Pour une autre société

Les assemblées, presque quotidiennes, des maçons et manoeuvres, ainsi que celles de la Fédération, donnent lieu à toutes sortes d'interventions plus ou moins spontanées, qui visent le plus souvent à encourager la mobilisation des uns et des autres et portent sur les sujets les plus variés, en fait tous ceux qui nourrissent la révolte que les orateurs voudraient transmettre à leur auditoire. Si nous avons déjà souligné que ces discours ne permettaient guère de renforcer le mouvement sur le plan stratégique, il est intéressant d'en présenter ici quelques exemples, pour mieux connaître l'état d'esprit des différents orateurs:

- La situation des femmes qui travaillent:

Le 7 septembre au soir, un participant à la réunion regrette que la femme ne puisse pas «élever sa famille, étant obligée de travailler»; il estime que ce problème doit se régler par une augmentation du salaire de l'homme, ce qui implique de renforcer l'organisation des ouvriers.

- La surveillance de la prostitution:

«Nos dirigeants qui fabriquent la prostitution ont encore créé une police des moeurs laquelle sert à regarder passer toutes les femmes pour voir si elles louchent, c'est cette police qui est louche.» (Bischoff, le 1^{er} septembre)

- La religion:

«Durant la soirée qui a eu lieu le même soir chez Handwerck, l'anarchiste napolitain a péroré contre le clergé, le pape, l'inquisition et l'inquisiteur Torquemada, les martyrs de l'église catholique, les mensonges des Jésuites, etc... Il cite quelques passages en latin, passages concernant l'église, semble très instruit sur tous ces points.» (Bertoni, rapport du 30 septembre)

- L'éducation des enfants:

Le 1^{er} septembre, un inconnu constate que les femmes présentes sont obligées de mettre leurs enfants «en pension pour un prix minime afin de nourrir les enfants des riches»; Bischoff approuve et surenchérit en regrettant cette injustice qui oblige des femmes du peuple «à servir de nourrices aux enfants des riches».

Le 4 septembre, un autre orateur critique «l'éducation donnée aux enfants dans les écoles primaires disant qu'on leur apprenait seulement à lire, écrire et compter, mais rien dans l'intérêt social».

Par ailleurs, le thème de la moralité ouvrière opposée à l'esprit égoïste et profiteur du monde bourgeois fait également l'objet d'interventions:

«Le jouisseur d'abord, attire mon attention, c'est le bourgeois enrichi à vos dépens et qui cherche à se créer une existence la plus heureuse possible.» (Rapport du 26 juillet)

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs; d'autres thèmes, comme l'antimilitarisme, apparaissent aussi fréquemment. Enfin, d'une manière générale, il arrive que s'exprime l'espoir en un bonheur futur, ou autrement dit, de la part de cet inconnu italien prenant la parole le 28 juillet, que vienne bientôt «le jour où le vieux monde pourri disparaîtra pour laisser place à une nouvelle ère de paix, d'humanité, de liberté».

Les envolées lyriques du poète

Nous allons évoquer maintenant un personnage pittoresque dont les nombreuses interventions au cours de la grève ont largement illustré tous ces thèmes.

Louis Avennier, celui qui est surnommé «le poète» dans certains rapports de police¹⁵, est un personnage omniprésent tout au long du mouvement des maçons. Il est vrai que l'écrivain se trouve alors à un moment bien particulier de sa vie, quelques mois après l'échec de la *Revue helvétique* qu'il avait lui-même lancée¹⁶; cette époque est donc

¹⁵ Par exemple, dans un rapport du 8 septembre: «Le 4 courant, dans la soirée, dans le jardin de la brasserie Thiélé rue du Mail, un nommé Avennier Louis (dit le poète) a fait un discours grossier à l'adresse de la Police.»

¹⁶ Son «Adieu» à la *Revue Helvétique* (31 mai 1902, pages 433-434) donne une idée de la déception qui devait être la sienne («Nous avons vécu! Nous nous laissons glisser dans la tombe...»); voir aussi le témoignage de Jean Violette, «Souvenirs de la Violette. Une carrière manquée: Louis Avennier», détaché de *l'Almanach du vieux Genève*, Genève, 1946.

marquée par l'accentuation effrénée de son engagement dans le mouvement social comme publiciste et orateur. Au cours de l'été 1903, Avennier est ainsi président de l'Union des Employés et Employées et vice-président de la Fédération des Syndicats Ouvriers; il collabore régulièrement tant au *Peuple de Genève* qu'à *L'Emancipation* ou au *Réveil socialiste-anarchiste*.

Ses nombreuses interventions dans les assemblées de grève sont relatées avec précision. Elles donnent souvent lieu à des déclarations enflammées, basées sur un langage imagé:

«Le cheval, on le met à l'écurie, il est bien nourri, on le soigne, et quand il a bien travaillé, on le laisse sur la paille pendant un jour pour le laisser se reposer. L'homme ne doit pas ressembler à cela.» (Assemblée du 21 juillet)

Cette pédagogie illustrée est d'ailleurs très habituelle chez Avennier, puisque le 29 août, par exemple, il assure les grévistes que s'ils étaient «des boeufs, des vaches, des poules ou des cochons», ils seraient «bien traités, bien logés»; mais comme ils sont des hommes... Le fougueux écrivain sait aussi remuer la sensibilité de son auditoire avec des exemples de drames humains. Le 1^{er} août, il fait par exemple allusion à une pauvre famille ouvrière où les parents, surchargés par le travail, avaient beaucoup de difficultés pour s'occuper de leurs enfants: «un soir en rentrant chez elle, la femme trouva les habits du mari sur la chaise, celui-ci se voyant dans la misère avait pris la décision de se jeter à l'eau». A de nombreuses reprises, Avennier s'adresse à l'assemblée d'une manière chaleureuse, en exprimant des sentiments que lui inspire la lutte en cours, y compris parfois une certaine mélancolie:

«J'ai admiré et nous avons tous admiré votre beau mouvement de solidarité, votre bonne camaraderie et votre bonne humeur et je vous en remercie.» (Assemblée du 21 juillet)

«Aujourd'hui, j'ai un peu de tristesse, j'avais pris l'habitude de venir de temps à autre vous parler, vous encourager, j'étais heureux de serrer les mains calleuses, mais profondément honnêtes de tous les ouvriers qui supportent si courageusement, les misères d'une lutte acharnée, d'une part comme de l'autre, et mon coeur se serre à la pensée que dans quelques jours je ne pourrai plus serrer ces mains amies et dévouées qui auront repris l'outil et malgré la joie que je ressens de votre proche victoire, je ne peux m'empêcher de regretter ces heures où je vivais de vos misères, où je partageais vos craintes, vos espoirs.» (Assemblée du 16 août)

Les policiers noteront d'ailleurs avec ironie le ton mielleux qui sera le sien le soir du 24 septembre, au moment de prendre congé d'un groupe d'Italiens rentrant au pays. En d'autres circonstances, en revanche, Louis Avennier s'enflamme et s'engage dans des discours passionnés où se mêlent espoirs, idéaux et certitudes, avec aussi parfois une certaine confusion, peut-être due en partie à la retranscription des fonctionnaires de police:

«La neige est tombée sur les montagnes de Fribourg et du Jura, les patrons et les bourgeois qui s’y trouvaient en villégiature sont descendus en ville avec les vaches. Comme il manque des ouvriers pour monter les maisons on a pensé à employer des vaches comme porte-mortier car on sait que ces animaux rien qu’en levant la queue font du mortier et l’on prétend même que de mettre les pieds dedans ça porte bonheur, alors que tous nos entrepreneurs y mettent les pieds et ils seront sûrs d’être heureux.» (Assemblée du 21 août)¹⁷

«Nous marchons à grands pas vers notre idéal, et à l’époque où nous sommes l’ouvrage d’une année équivaut à celui d’un siècle. Le progrès simplifie de plus en plus, la matière devient toujours de plus en plus la chose qui se plie à la volonté de l’homme, les distances se rapprochent rapidement, amenant la fraternité et la suppression des frontières [...]. J’espère que chacun aura compris toute l’importance et que vous tous savez qu’aucun de vos sacrifices n’est perdu, et que vous devez vous multiplier, et que le jour arrivera où nous regarderons la guerre, comme aujourd’hui nous regardons le temps de l’inquisition et que le meurt de faim sera un citoyen du monde. - Il n’y aura alors plus d’octroi, plus de frontière, plus de préjugé, plus d’exploiteurs, mais où chacun aura conscience de sa dignité. Ce jour arrivera bientôt où viendra l’oiseau sauveur, apportant dans une aile la liberté et dans l’autre la volonté.» (Assemblée du 22 août)

Lorsque cela est nécessaire, le poète sait aussi utiliser des paroles franches et directes; ainsi, le 12 septembre, ses propos sont-ils assez clairs: «il faut camarades que nous humilions et écrasions les patrons, soit les gros, nous leur mettrons notre pied sur la nuque car il nous faut montrer à l’Europe entière ce que sont les Italiens». Il est vrai qu’en même temps, le maniement de l’ironie lui est aussi familier, comme lorsqu’il propose avec solennité, le 18 septembre, que l’Etat se charge d’arrêter le syndicat des entrepreneurs réfractaires à tout accord. Louis Avennier sait par ailleurs assener des leçons de morale ou de politique, domaine où, si l’on en croit les retranscriptions policières, il a parfois tendance à mélanger tous les thèmes et toutes ses idées, comme dans ce discours du 6 août:

«L’argent domine l’amour, où le mariage n’est qu’une question d’intérêt; il domine le commerce, ainsi que la religion qui devient également une spéculation, où l’on vend des billets pour l’entrée au Paradis, opérations douloureuses - L’argent est le Dieu et le Roi - Il est entre les mains des oisifs, qui ont à leur service la magistrature, la police, la religion, et qui achètent, vendent et corrompent.»

Huit jours plus tard, il évoque encore l’argent, «seul maître et roi de la terre, seul créateur de tous les vices et crimes et seul coupable que la

¹⁷ Le même discours d’Avennier fait l’objet de deux autres rapports policiers, tout aussi détaillés, mais un peu différents; il est prononcé en présence de nombreux «tragues», ou porteurs de mortier, qui se sont joints au mouvement.

société soit aussi pourrie mais pas encore assez pour qu'on la voie s'écrouler». Et le 4 septembre, il appelle de ses vœux «une société plus équitable, plus saine, où nous puissions dire adieu à la faim, adieu à ces richards; où il n'y aura plus de va-nus-pieds, de meurs-de-faim, mais où existera la solidarité universelle».

Nous ignorons si Louis Avennier pratiquait ces idéaux en famille, dans sa vie quotidienne. Mais nous pouvons en tout cas relever la note d'un policier, datée du 28 juillet, et qui nous apprend que «toute la famille Avennier, père, mère, fils, belle-fille, prennent part à la cuisine communiste où chacun a une fonction».

Les emblèmes, les symboles, l'affirmation d'une identité

S'il fallait désigner un symbole central de cette grève de 1903, c'est sans doute aux fameuses cuisines communistes organisées par les grévistes qu'il faudrait penser en premier. Elles sont mises sur pied spontanément dès le premier jour de grève:

«On invite ceux qui savent cuisiner de venir à 2 heures à la Brasserie des Casernes, pour aider à faire la Soupe et que ceux qui ont des assiettes et fourchettes les apportent avec eux, vu que ces articles manquent; le reste fourneaux et marmites, nous l'avons. Nous savons par expérience que le meilleur moyen de résistance est d'avoir la Panse pleine, comme au métier de soldat.»¹⁸

Les cuisines nourrissent environ 500 familles, ou 1200 personnes¹⁹. Prévue pour parer à l'essentiel, c'est-à-dire à l'alimentation des rebelles, elles sont objectivement appelées à jouer un rôle central en permettant d'inscrire la grève dans la durée: tenir, envers et contre tout, jusqu'à la victoire, mais aussi réaliser une double démonstration pédagogique, de la détermination du mouvement à l'égard des patrons et des autorités, de la nécessité d'une solidarité collective et d'un esprit de syndicalisation à l'égard des ouvriers, telles sont les principales fonctions de ces cuisines. Leur rôle central est évident, et il n'est pas seulement symbolique: «On recommande de lutter encore jusqu'à la victoire; on a de la soupe pour un mois encore»; le 28 juillet, c'est bien la possibilité de pouvoir se nourrir tout en poursuivant la grève qui rend possible la suite du mouvement. Tout cela fait d'ailleurs l'objet d'une mise en scène dans les cortèges, comme dans celui qui se rend à une fête champêtre le 20 septembre²⁰:

«Il était fort de 1600 personnes environ, dont les trois quarts d'hommes, le reste de femmes et d'enfants; il était composé comme suit: d'abord un camion attelé d'un cheval sur lequel étaient montés plusieurs

¹⁸ Rapport sur la première assemblée des maçons en grève, le 20 juillet au matin.

¹⁹ D'après Geneviève Billeter, *op. cit.*, page 30b.

²⁰ Rapport établi le jour même.

cuisiniers communistes bonnet blanc à fleurs rouges. Il y avait aussi 2 femmes avec plusieurs enfants. A côté de ce char marchait un individu vêtu d'une blouse et d'une toque écarlates; sur le même char étaient placées deux chaudières entourées de papier blanc avec écrit dessus: *Pour des cuisines communistes*, en vue d'une quête probablement.»

Ces cuisines sont un tel enjeu qu'elles font aussi l'objet d'une surveillance particulière. Le 19 août, un agent qui se trouvait «aux alentours des cuisines communistes» a pu constater «que tous les jours il y vient de nouveaux individus qui doivent certainement venir des environs ou de l'étranger, profitant de ces repas gratuits». Et le 12 septembre, alors qu'une reprise du travail est dans l'air, un autre fonctionnaire observe «que les cuisines communistes fonctionnent toujours et que l'arrivage du pain et autres vivres sont amenés en aussi grande quantité qu'avant la reprise des travaux». Par contre, 8 jours plus tôt, Avennier avait dû mentionner que «nos dirigeants ont fait pression sur les fournisseurs de lait, de pain et autres afin d'affamer les grévistes et leur famille».

Si les cortèges ou démonstrations publiques du mouvement mettent en avant ce symbole particulier que sont les cuisines communistes, ils ne renoncent évidemment pas à des emblèmes traditionnels comme les drapeaux des organisations syndicales ou groupes politiques. C'est ainsi que les appels à se rassembler sous le drapeau de son organisation ou à apporter toutes sortes de drapeaux sont assez courants; Le 18 septembre par exemple, Avennier mobilise les syndicats pour la fête prévue deux jours plus tard: «Venez avec tous vos drapeaux pour épater la population». Mais le contexte particulier de la grève peut aussi accentuer l'originalité de ces emblèmes; un rapport de police du 13 septembre certifie par exemple:

«avoir remarqué, en tête du cortège de la Fédération ouvrière, lors de son retour à la Brasserie des Casernes, 4 mannequins en bois, de grandeur naturelle, représentant un juge, un pasteur et deux gendarmes et portés de front, bien en vue du public; les participants au cortège chantaient à tue-tête l'Internationale.»

L'identité du mouvement passe également par la réalité des familles que les maçons et manoeuvres nourrissent par leur travail. C'est ainsi, par exemple, qu'un rapport de gendarmerie note qu'une «trentaine de femmes, ayant des petits enfants sur les bras» ont formé un attroupement et traité des *kroumirs* «de sales cochons, fainéants», en menaçant «de leur lancer des cailloux s'ils n'arrêtaient pas de travailler».

L'aspect vestimentaire n'est pas non plus sans importance, d'une part parce que l'ouvrier est généralement reconnaissable par son habillement, d'autre part parce qu'on ne s'habille pas nécessairement de la même manière si l'on ne travaille pas, d'où cette recommandation du 2 août aux maçons et manoeuvres «de ne pas aller au travail lundi et de s'habiller en dimanche comme preuve de non reprise du travail».

La stratégie de l'adversaire

Dès le début du mouvement, les autorités, et sans doute aussi les patrons, ont bien conscience de se trouver en face d'un mouvement relativement isolé et d'une confrontation qui porte avant tout sur le problème de l'application de la loi sur les conflits collectifs. Des notes dactylographiées probablement dues au conseiller d'Etat Odier au début du mouvement en témoignent:

«Toute cette résistance est organisée par un groupe d'hommes, dont plusieurs sont étrangers au canton ou à la Suisse et qui professent ouvertement des idées anarchistes. La situation est donc bien nette: d'un côté ceux qui se soumettent à la loi, patrons et ouvriers qui, malgré l'intimidation dont ils sont l'objet veulent travailler sur des bases librement acceptées d'un commun accord, et de l'autre côté un certain nombre d'ouvriers, étrangers pour la plupart qui se mettent en opposition avec la loi du pays et veulent imposer par la contrainte, par la pression inégale ce qu'ils n'ont pas voulu essayer d'obtenir par la discussion contradictoire selon les formes prescrites par les lois de ce pays.»

L'idée d'isoler les grévistes par des arguments légalistes, mais aussi en utilisant le fait qu'ils sont majoritairement étrangers et que des anarchistes les influencent est présente dès le départ, avant même le déclenchement de la grève. C'est en tout cas ce que montre un intéressant document, sans lieu, ni date, ni signature, mais manuscrit sur papier officiel du chef du département de Justice et Police:

Communiqué officieux à Messieurs les directeurs des journaux quotidiens.

Aussi longtemps que la grève n'est pas définitivement proclamée les départements du Commerce et Industrie et de Justice et Police estiment que la presse devrait être très sobre de commentaires sur ce sujet, et que spécialement il y a lieu de ne pas insister sur la note «répression» afin d'ôter aux organisateurs tout prétexte de réclamation sur l'attitude brutale de l'autorité vis-à-vis des travailleurs. Il y aurait intérêt à ce que les reporters des journaux prissent contact avec les dépts. susmentionnés afin d'établir une entente commune.

Rien ne prouve que ce texte ait bien été adressé à la presse, mais sa présence dans ce dossier de police le laisse fortement supposer. Voilà qui confirmerait ce dont il était permis de se douter quant à l'indépendance d'une partie de la presse, et aux éventuelles pressions du pouvoir à son égard, particulièrement dans des circonstances de crise. D'ailleurs, dans un autre document, une convocation du département, datée du 25 juillet, est adressée à M. Paul Pictet, directeur de *La Suisse*, pour «communication concernant la grève des maçons»; celui-ci répond qu'il lui est impossible de venir, mais il enverra avec diligence un collaborateur. Il est possible que le communiqué officieux cité ci-dessus soit le résultat immédiat d'une lettre

de Louis Roux, président de l'Association des Intérêts de Genève, adressée le 20 juillet au Conseil d'Etat, et dont voici un extrait:

«Nous souvenant de l'influence déplorable qu'a eue la grève d'octobre dernier sur le nombre de personnes venues à Genève, nous craignons aujourd'hui de voir nos visiteurs s'éloigner de Genève ou s'abstenir de venir, si la presse raconte en détail tout ce qui concerne la grève. En effet, ce qui est imprimé ici se répète ailleurs avec plus ou moins d'exagération et fait à distance beaucoup plus de bruit que de raison.»

Les autorités font aussi des calculs pour évaluer l'avenir du mouvement. Rajoutée en rouge sur un rapport concernant la confiscation d'une liste de souscription, cette remarque d'un capitaine de gendarmerie est fort significative:

«Cette liste porte le numéro 262 et comme les autres a été saisie aux mains d'un individu qui n'appartient pas aux corporations qui sont en grève. Si la moyenne de recette par jour pour une liste est de 10 frs, et cela se peut - c'est donc une somme de 2600 frs que récoltent les grévistes. Organisés comme ils sont, faisant leur cuisine en commun, par conséquent à un prix très bas, ils pourront aller loin.»

Nous n'entendons pas analyser ici en détail l'attitude des autorités et des patrons, mais seulement relever des éléments d'information contenus dans les dossiers de police. Il était sans doute tentant pour les employeurs de vouloir réduire le mouvement aux seuls anarchistes, ou d'y voir l'oeuvre de manipulateurs. C'est en tout cas ce qui ressort du compte rendu d'une entrevue entre grévistes et patrons où ces derniers les ont accusés de se faire entraîner par un poète et un politicien²¹. Pourtant, si l'isolement dans lequel les grévistes se sont progressivement retrouvés est incontestable, on ne saurait réduire cette mobilisation de centaines d'ouvriers pendant dix bonnes semaines à la manipulation de quelques individus. L'intransigeance des employeurs et un rapport de force politique largement défavorable ont certes fait échouer la grève, mais le mouvement collectif n'en a pas moins existé.

Le déracinement des grévistes

Une dernière caractéristique de cette grève du bâtiment de 1903 doit encore retenir notre attention: celle qui fait de l'éventuel départ en masse des ouvriers italiens une arme de combat pour les travailleurs, synonyme en quelque sorte de mise à l'index des entreprises concernées. Evidemment, un tel projet ne serait pas possible si nous ne nous trouvions pas en face d'une main d'oeuvre majoritairement immigrée et déracinée, dont la survie économique se gère au jour le jour à travers des emplois précaires et de courte durée.

²¹ Assemblée du 18 août.

«Camarades, ce sont les bourgeois et les patrons qui ont obligé la police d'agir, ce sont eux seuls qui ont fait tout le mal, ce sont des infâmes, je propose que puisque la situation devient intolérable, que ceux d'entre les maçons, manoeuvres et terrassiers étrangers et qui n'ont pas leur famille à Genève, de partir de Genève à pied et aller à Nyon, nous mangerons en route, nous dormirons au besoin à la belle étoile, ensuite de Nyon nous irons à Lausanne, Montreux puis enfin en Italie et ailleurs, plutôt que de nous abaisser devant les exploiters et attendre que l'on nous entasse comme du charbon dans les wagons à bestiaux.»

Cette proposition d'un maçon français date du 13 août. Elle n'est pour l'instant qu'une réponse aux arrestations et expulsions, et ne sera pas suivie. Mais ce qui a pu être reporté en août devient une nécessité en septembre, que le mouvement s'efforce de transformer en action offensive. C'est ainsi par exemple qu'au soir du 26 septembre, un cortège de 600 personnes accompagne 50 grévistes auxquels des billets de train sont distribués collectivement (Rapport du 27 septembre). Mais le fait de transformer ces départs collectifs en une arme de combat sous forme de mise à l'index n'était qu'un voeu pieux. Ces départs seront donc bien finalement le signe de la retraite...

Conclusion

Il est certes tentant, après cette évocation, de conclure au caractère aventuriste et peu responsable de cette grève. Formellement, le mouvement de 1903 n'a abouti à aucun résultat concret, le tarif en vigueur restant celui qui était contesté, alors que la tendance syndicaliste révolutionnaire, et en fin de compte le mouvement ouvrier dans son ensemble, vont entamer une longue période de reflux à Genève. Il serait pourtant peu convaincant de charger de tous les maux les dirigeants syndicalistes de la grève et leurs idéaux, oubliant ainsi d'autres facteurs importants qui ont aussi joué un rôle, comme par exemple la forte intégration du socialisme local dans le système politique, sa modération dans ce mouvement, fruit de son allégeance envers le magistrat Thiébaud, ou encore le flou de ses conceptions théoriques. Les socialistes ont certes soutenu formellement les grévistes; les commentaires bihebdomadaires du Dr Adrien Wyss dans *Le Peuple* leur ont toujours été favorables, y compris par un point de vue critique à l'égard de la loi sur les conflits collectifs. Mais pouvait-il en être autrement du

²² Herrmann Greulich, «Où voulons-nous aller? Un sérieux avertissement à tous les syndiqués de la Suisse», in *Le Peuple de Genève*, 26 août, 12 et 30 septembre, 21 octobre, 4 et 11 novembre 1903.

²³ Dans son mémoire de licence, *op. cit.*, Geneviève Billeter constate clairement l'absence complète d'une force politique capable de conduire le mouvement et de lui préparer un débouché politique.

point de vue de la crédibilité des socialistes? Et ce soutien n'a-t-il pas été partiel, faible, ambigu, loin de faire l'unanimité? On peut largement en juger à travers la série d'articles d'Herrmann Greulich publiée au moment de la lutte des maçons dans le même journal, et entièrement consacrée à la dénonciation des grèves spontanées et mal préparées²². D'ailleurs, les socialistes italiens de Genève seront amenés à dénoncer cette modération extrême de leurs collègues genevois²³.

Pour en revenir aux grévistes, les comptes rendus de la surveillance policière nous ont permis de les approcher dans le déroulement concret de leur lutte et sous un angle inédit, donnant peut-être accès à des discours parfois plus spontanés, moins théoriques ou artificiels que dans la presse. La faiblesse des conceptions stratégiques du mouvement s'y est pourtant confirmée. Nous y avons aussi rencontré une classe dirigeante sourde à toute tentative de conciliation et engagée avec vigueur et détermination dans le conflit. La grève du bâtiment de 1903 relève donc un peu de la fuite en avant désespérée d'une minorité qui n'a plus grand chose à perdre si ce n'est sa dignité, et de sa mise en échec par une majorité politique consensuelle formée autour de couches sociales mieux intégrées à la société genevoise, y compris sans doute une partie de l'électorat socialiste traditionnel.

Restent alors l'originalité et la pertinence de certaines des idées exprimées ci et là, au cours de ces assemblées de grève; il y est question par exemple de la fraternité, de la liberté, du rapport entre hommes et femmes, de l'éducation ou encore, plus généralement, des relations humaines; certes, tout cela s'exprime souvent dans un cadre fortement théorique, par le biais de constructions artificielles et d'affirmations utopiques; mais il ne faut pas oublier que quelques-unes de ces idées finiront beaucoup plus tard par occuper à leur tour le devant de la scène, dans le cadre par exemple de Mai 1968 et des évolutions qui l'ont suivi sur les plans des mentalités et de l'organisation de la vie quotidienne. Au-delà de leurs maladresses, imprudences ou intransigeances, les militants et le poète de 1903 ont donc aussi été en avance sur leur temps.

Charles Heimberg

**Ouvriers et établissements soumis à la
Loi sur les fabriques dans le canton de Berne (1882—1895)**
Avec mise en évidence des industries importantes pour le Jura bernois

	Etablissements			Ouvriers		
	1882	1888	1895	1882	1888	1895
I. DIVERS						
Filage de la soie	2	2	3	625	773	612
Pâte de bois	2	3	5	77	162	202
Verrerie (Moutier)	1	1	1	50	54	49
II. MACHINES ET FONDERIES						
Production du fer brut, forges	-	4	-	-	490	-
Construction de machines	-	15	22	-	482	555
Usine de cuivre & lalton	-	1	2	-	36	66
Usines métallurgiques (dès 1895)	-	-	5	-	-	809
Divers métallurgie (1)	-	8	30	-	285	1'494
III. HORLOGERIE						
Fabrique d'horlogerie (2)	-	28	67	-	3'294	4'186
Fabrique de boîtes de montres	-	22	64	-	621	1'247
Fabrique d'ébauches	-	9	-	-	954	-
Mouvements (dès 1895)	-	-	6	-	-	534
Divers horlogerie	-	15	34	-	512	771
MACHINES ET FONDERIE (TOTAL)	18	28	59	741	1'293	2'924
HORLOGERIE (TOTAL)	37	74	486	4'450	5'381	20'664
ENSEMBLE (I+II+III)	60	108	239	5'943	7'663	10'525
JURA BERNOIS (TOTAL)	-	112	247	-	7'184	10'122
CANTON DE BERNE (TOTAL)	187	307	593	12'305	15'169	22'654
SUISSE (TOTAL)	2'642	3'786	4'933	134'862	159'543	200'199
Pourcent						
Jura Bernois/Canton de Berne		36.5	41.7		47.4	44.7
Canton de Berne/Suisse	7.1	8.1	12.0	9.1	9.5	11.3

(1) Dont: a) fil de fer, clous, chaînes; b) Couteaux, faux;
c) Serrurerie; d) Articles divers en métal.

(2) Pour 1895, y compris les fabriques d'ébauches.

Légende:

" - " : Pas de données disponibles ou néant.

Sources: Statistiques fédérales des fabriques de 1882, 1888 et 1895 (Elaboration: C. Koller, 1/93)